

# le petit Louvernéen



BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE LOUVERNÉ

N° 74  
DÉCEMBRE 2013

INVITATION  
VŒUX  
DU MAIRE

10 JANVIER 2014  
À 20H.

SALLE DES  
PLÉIADES



# SOMMAIRE

Marché de Noël - Téléthon	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Tribune Libre	6
Élections 2014	7
Écoles	8
Rythmes Scolaires	10
Enfance et Jeunesse	11
Actions Sociales	12
Médiathèque	13
Sécurité Routière	14
Travaux - Projets en cours	15
Louverné en bref	16
Services Techniques	18
Agenda	19
Adresses Utiles	20

## COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD,  
Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT,  
Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN,  
Josiane MAULAVE, Christiane RIVIERE,  
Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

## CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp  
Tél. 02 43 53 21 00



## >> MARCHÉ DE NOËL - TÉLÉTHON

Une belle journée ce dimanche 1<sup>er</sup> décembre, marquée :

- par la participation de nombreux marcheurs, coureurs, vététistes à l'**action Téléthon**,
- par le véritable **succès du marché de Noël**



Des organisateurs réjouis du bon déroulement du marché de Noël, un public en nombre au rendez-vous, une grande majorité d'exposants très satisfaits en fin de journée, des enfants comblés par une arrivée du Père Noël exceptionnelle et pour clore cette journée, un spectacle fort apprécié de tous par un feu d'artifice.

## Retour en images sur cette journée





## >> LE MOT DU MAIRE



Déjà près de 6 années que je suis mobilisé avec le conseil municipal pour conduire les affaires de la commune ; l'heure du bilan de notre action arrivera en mars 2014 avec les prochaines élections municipales.

Il y a 6 ans, dans mon premier éditorial, je vous disais mon souhait que le mandat que vous m'aviez alors confié soit facteur de cohésion et de modernité, que les enjeux pour Louverné étaient à la fois de jouer un rôle dynamique dévolu aux communes de la première couronne Lavalloise et de devenir une commune où l'on habite pour sa qualité de vie. Pour cela, il nous fallait aménager le cadre de vie, développer les services, mettre à disposition de nouveaux équipements et accroître la concertation avec les associations et la population.

L'équipe municipale, dans son ensemble, a œuvré pendant 6 ans pour atteindre ces objectifs. Vous avez sans doute chacun un avis sur le respect de nos engagements et vous l'exprimerez lors des prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

En attendant cette échéance, quelques mots sur la rétrospective 2013 et l'avenir de notre commune.

L'année 2013 a surtout été marquée par la construction de la médiathèque, la création du patio entre celle-ci et l'espace Renoir, la rénovation de la rue des Rosiers et de la rue Renoir, les travaux de deuxième phase du lotissement de la Niolerie, le commencement des travaux de viabilité des futurs lotissements de la Barrière et du Cormier et la mise en voie piétonne du chemin de la Barrière.

2013 aura aussi été une année de préparation de grands projets d'avenir pour Louverné avec notamment, l'ouverture de

l'usine Bridor qui, à terme, sera un moteur pour l'emploi dans l'agglomération mais aussi avec les premières acquisitions pour la requalification du centre bourg et, enfin, avec la finalisation du projet de la coulée verte entre les terrains de football et la déchetterie. En termes financiers, l'année 2013 se termine avec un niveau de dette sur le budget principal inférieur à celui de 2007 et un niveau d'endettement par habitant inférieur à celui des communes de même taille.

2014 verra notamment la construction d'un nouvel immeuble à l'angle de la rue du Lavoir et de la rue nationale qui comprendra 9 logements locatifs et deux cases pour accueillir des commerces ; les travaux de la première phase de la coulée verte seront également mis en œuvre avec la réfection de la conduite d'assainissement qui la traverse.

En ce qui concerne la requalification du centre bourg, dès qu'un certain nombre de bâtiments sera acquis par la commune, le conseil municipal qui sera en place organisera une concertation avec la population pour lui soumettre les différents projets de cet aménagement indispensable à la vitalité de Louverné.

Vous le constatez l'année 2014 s'annonce déjà riche en projets, j'espère que cela confortera votre plaisir de vivre dans notre commune. Je souhaite qu'il en soit ainsi pour chacun et je forme pour vous et votre famille des vœux de bonheur de santé pour cette nouvelle année ;

J'invite chacun d'entre vous à la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à 20 heures à la salle des Pléiades.

*Meilleurs vœux 2014*

*Alain Boisbouvier*

### INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

**LE 10 JANVIER 2014 À 20H00  
SALLE DES PLÉIADES**

*Oui, je participerai à la cérémonie des vœux.*

Nom/Prénom : ..... Nbre de pers. ....

**Bulletin à remettre en mairie pour le 30 décembre**

*Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.  
Tous nos meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année 2014.  
Toute l'équipe municipale vous invite  
à la traditionnelle cérémonie des vœux  
pour cette nouvelle année 2014.  
le vendredi 10 janvier à 20 heures*



>> D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2013

# LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis la parution du petit louvernéens n°73, ses décisions sont résumées ci-après :*

## ASSAINISSEMENT

>> Le Conseil municipal décide de solliciter à nouveau l'assistance des services du Conseil général pour la gestion du service d'assainissement collectif et autorise le Maire à signer la convention à intervenir à cet effet avec le Président du Conseil général.

>> Les tarifs des services assainissement collectif et non collectif seront majorés de 1 % au 1er janvier 2014.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX - MÉDIATHÈQUE

>> Le Conseil municipal autorise la signature d'un avenant au marché conclu avec la société DPC pour la fourniture du mobilier de la Médiathèque ; le montant global de la commande est porté de 47 225,54€ TTC à 49 455,73€ TTC.

>> Il valide par ailleurs les avenants de prolongation des délais consentis aux entreprises pour la réalisation des travaux afin de tenir compte du temps de séchage inhabituel de la chape béton.

## CENTRE DE LOISIRS 2014

>> Les tarifs des centres de loisirs et la rémunération des animateurs de ces centres sont réévalués de 1% à compter du 6 janvier 2014.

>> Le Conseil municipal fixe à 1 962,64€ le montant de la participation de la commune d'Argentré aux frais de fonctionnement du camp «Ados» organisé en juillet 2013 à St Jean de Monts.

## TARIFS

>> Le Conseil a procédé aux votes des différents tarifs 2014 et à ceux des locations de salles pour l'année 2015. Ils évoluent de 1% en moyenne sur un an.

## AFFAIRES SCOLAIRES

>> Une convention spécifique d'animation scolaire est conclue avec l'association Mayenne Culture en vue de l'organisation des animations musicales et chorégraphiques 2013-2014 auprès des écoles de la commune qui en ont fait la demande. La commune participera à hauteur de 60 % du coût total de ces animations (293€)

>> Sur propositions conformes de ses commissions «affaires scolaires» et «finances», le Conseil municipal décide de majorer de 1 % les crédits qui seront alloués aux écoles de la commune pour l'année scolaire 2013-2014.

## ZONE VERTE

>> Le Conseil municipal valide l'un des scénarii d'aménagement de la coulée verte « Barrière-Charterrie-Pré-Pierre » qui lui sont proposés par le bureau d'études « Ouest-Am » ; Le scénario retenu porte principalement sur :

- la reconstitution d'une trame bocagère de manière à isoler le secteur urbanisé et les bas-fonds par des haies,
- la diversification des milieux en déclinant les éléments constitutifs du bocage (création d'un verger en terrasse, de bosquets, de haies bocagères et d'une saulaie).
- la création de cheminements transversaux franchissant le ruisseau.

>> Le Conseil municipal valide par ailleurs les propositions faites par sa commission spécialisée afin d'optimiser encore le scénario retenu et demande à ce qu'il puisse en outre comporter une liaison piétonne entre la zone d'habitation « de la fontaine » et la coulée verte.

## SUBVENTIONS

>> Le Conseil municipal a procédé au vote des subventions pour l'année 2014 ; elles évoluent en moyenne de 1% par rapport à l'an passé.



## HABITAT LOGEMENT

>> Le conseil municipal réitère son opposition à la vente en accession sociale des logements locatifs de la rue Claude Monet.

>> Il autorise le Maire à négocier et à signer les conventions de partenariat à intervenir avec Méduane Habitat en vue de la construction de 32 logements sociaux dans les lotissements de « la Barrière » et du « Cormier »

## INTERCOMMUNALITÉ

>> Le Conseil municipal prend acte de la présentation qui lui a été faite des rapports d'activités 2012 de la communauté d'agglomération du Pays de Laval et du Syndicat Mixte d'Assainissement des Collectivités des environs de Laval ; ces rapports d'activités sont tenus à la disposition du public au secrétariat de la Mairie.

>> Le Conseil municipal a approuvé le principe du reversement à la communauté d'agglomération de Laval des taxes foncières portant sur le bâti économique provenant des parcs d'activités en cours d'aménagement ou à aménager ainsi que des extensions des parcs d'activités existants ; le Maire est autorisé à signer la convention correspondante qui prendra en compte la situation existante des parcs d'activités communautaires au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

>> Les membres du Conseil municipal se prononcent unanimement en faveur du projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (S.R.C.A.E.) fixant les objectifs communs de l'État et de la Région pour une accentuation de l'effort de chacun en matière d'efficacité et sobriété énergétiques.

## LOTISSEMENTS

>> Le Conseil municipal valide, au vu de l'avis du service des domaines, le prix de vente des lots libres dans les lotissements dits « la Barrière » et « Le Cormier » ; il est fixé à 70,71€/m<sup>2</sup> net pour la commune.

>> Un avenant de 14 870,55€ HT est conclu avec EUROVIA pour les modifications apportées aux travaux de finition de la voirie dans le lotissement de la Niolerie.

## URBANISME

>> Le Conseil municipal se prononce favorablement sur le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) arrêté par le Syndicat Mixte du Pays de Laval et de Loiron. Le SCOT a pour objectif principal de mettre en cohérence les politiques des communes en matière d'urbanisme, d'habitat d'implantations commerciales ou économiques, de déplacement et d'environnement.

## ENVIRONNEMENT

>> Le Conseil municipal émet, à la majorité, un avis favorable sans réserve sur la demande présentée par la société BRIDOR en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter après extension, une unité de panification et de fabrication de pâtisseries dans la zone d'activités autoroutière à LOUVERNÉ.

>> Il confirme par ailleurs l'engagement pris par la commune en vue de réaliser les études préalables à la valorisation des zones humides du secteur «Barrière-Charterrie-Pré-Pierre» et sollicite la subvention susceptible de lui être allouée pour cette opération par la région des Pays-de-la-Loire.

## >> DOMAINE PRIVÉ

- Le Conseil municipal confirme sa décision de principe du 17 septembre 2013 en vue de l'acquisition de deux parcelles d'une contenance totale de 70 000 m<sup>2</sup> environ, route de la Chapelle Anthenaïse.

- Il confirme également la vente d'un délaissé communal d'une contenance de 168 m<sup>2</sup> environ au prix évalué par le service des domaines (36€/m<sup>2</sup>).

- Le Conseil se prononce par ailleurs sur l'acquisition, auprès du Syndicat d'eau de la région de Louverné, de l'ensemble des parcelles qu'il détient (78 118 m<sup>2</sup>) autour le captage de la Vannerie. Cette acquisition se réalisera aux conditions déjà validées par le Comité du syndicat d'eau, savoir au prix de 15 623,20€ (0,20€/m<sup>2</sup>).

## VIE ASSOCIATIVE

>> Une subvention de 150€ est allouée à l'association pour le don de sang bénévole de LOUVERNÉ-LA CHAPELLE ANTHENAÏSE pour permettre à cette nouvelle association communale, qui compte déjà 23 membres, de commencer ses activités en faveur du don de sang.

>> Le Conseil autorise la signature d'une nouvelle convention avec la région et le groupement d'employeurs sportif louvernéens afin de permettre la prolongation du versement au GESL de l'aide régionale en faveur des emplois trempés.

## RÉSEAUX DIVERS - LGV

>> Le Conseil municipal autorise la signature de la convention à intervenir avec Eiffage Rail Express (ERE) pour la gestion et l'exploitation de la voie communale dite « des Hauts de Niaflès » qui pourrait permettre, à terme, de relier le hameau à l'agglomération.

## MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

L'implantation de Bridor a fait débat, nous avons choisi de donner un avis favorable sans réserve à sa demande d'autorisation car il était nécessaire que la commune qui accueille cette entreprise lui donne un signe fort de son engagement à soutenir son implantation faute de quoi elle aurait pu faire le choix de se développer ailleurs (sans doute Valence).

Depuis 6 ans notre équipe, que nous avons baptisée « une équipe dynamique pour l'avenir de Louverné », a proposé, décidé et voté tous les budgets qui comprenaient l'ensemble des investissements prévus à son programme. On peut citer la Planète Couleur, la Maison de santé, la mise aux normes des terrains de football, la Médiathèque, l'espace Renoir, le skate parc, la rénovation de la salle du Maine, l'aménagement de certaines rues, des écoles, la viabilisation des nouveaux lotissements, des animations, etc...

Ce travail est le fruit de l'esprit de solidarité qui a animé notre équipe, de la complémentarité de ses membres, de leurs compétences variées, de notre souci permanent d'écoute des besoins et de concertation avec la population.

Nous avons été heureux de nous mettre à la disposition de la commune pendant ces 6 années et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

*Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Josiane MAULAVE, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE*

## MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

*Chers concitoyens, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2014 !*

*Prochaines élections en 2014 !*

Deux rendez-vous à ne pas manquer : les **municipales** en mars et les **européennes** en mai.

*Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.*

*Installation de BRIDOR dans la zone autoroutière de Niafles :*

L'enquête d'utilité publique a soulevé beaucoup d'inquiétude de la part des riverains actuels et futurs, eu égard **aux nuisances constatées** autour du site BRIDOR de Servon/Vilaine. Nous avons étudié le dossier sous tous ses aspects, rencontré des riverains de Servon, de Niafles et Bonchamp, afin d'émettre un avis pertinent, conscients de **l'enjeu économique et du nombre d'emplois prévus**.

Nous nous sommes exprimés auprès du Commissaire Enquêteur et au conseil municipal du 22/10/2013 et avons voté **un avis favorable sous réserves** que l'exploitant mette tout en œuvre pour éviter :

- les **nuisances olfactives** (déplacement des zones d'épandage, autre process de valorisation des effluents, etc...)
- tout risque de **dégradation du milieu écologique** (qualité de l'eau, protection des zones humides, etc...)

La liste majoritaire a voté **un avis favorable sans aucunes réserves**.

**L'avenir nous dira qui avait raison !**

*Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSENET, Christian RUSINEK*

Écoute - Concertation - Développement durable - Cadre de vie - Lien social - Sport - Culture - Animation

# ÉLECTIONS 2014

*Je ne suis pas inscrit sur les listes électorales, que dois-je faire ?*

Pour pouvoir voter en 2014, vous devez être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales à LOUVERNÉ, est possible selon 2 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité, justificatif de domicile, formulaire d'inscription qui vous sera remis en mairie ou téléchargeable sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (téléchargeable sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)), une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

*J'ai changé d'adresse courant 2013, est-il nécessaire de faire une démarche particulière ?*

Oui, pensez à faire votre changement au secrétariat de la Mairie. Il est possible que vous changiez de bureau de vote. La répartition dans chaque bureau de vote est en effet organisée selon un découpage géographique de la commune.

*Combien de bureaux de vote à Louverné ?*

Devant l'évolution du nombre de personnes inscrites sur les listes électorales, la commune de Louverné a dû ouvrir un 3<sup>e</sup> bureau de vote. Cette ouverture nécessite une nouvelle répartition des électeurs. Les électeurs concernés par ce changement de bureaux de vote recevront en début d'année une nouvelle carte électorale.

**Adresse des trois bureaux de vote :  
Espace Renoir - rue Auguste Renoir.**



*Quels papiers dois-je présenter lors du vote ?*

Munissez-vous de votre carte électorale accompagnée obligatoirement d'une pièce d'identité. La commune de Louverné comptant plus de 3 500 habitants, chaque électeur doit nécessairement présenter une pièce d'identité, sans quoi il ne vous sera pas possible de voter.

*Comment puis-je faire si je suis absent lors des élections ?*

Vous êtes absents le jour des élections. Sachez que vous pouvez voter par procuration. Pour ce faire, présentez-vous à la gendarmerie ou au commissariat de votre lieu de résidence ou de travail le plus rapidement possible. La personne à qui vous donnerez votre procuration doit être électrice sur la commune de Louverné. Le jour des élections, ce « mandataire » doit se présenter dans votre bureau de vote muni de sa pièce d'identité. On ne peut donner qu'une seule procuration par personne.

*Le jour du vote, je m'aperçois que j'ai oublié ou perdu ma carte électorale ?*

L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter, mais elle nécessite des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé. La pièce d'identité est, par contre, indispensable.

# GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE



## >> ÉCOLE MATERNELLE

Le premier trimestre est déjà riche d'activités... Notre projet annuel « couleurs » débute en lien avec la médiathèque de Louverné, qui nous reçoit chaque semaine. Toutes les classes et leurs maîtresses sont bien impliquées et leurs productions vous seront présentées à notre exposition de juin.

Les élèves ont profité aussi d'une sortie au cinéville de Laval offerte par l'Amicale de parents d'élèves. Au programme « Petit à Petit » pour les TPS PS et « L'Ogre de la Taïga » pour les MS GS : un premier cadeau avant Noël !



Dans le cadre de notre nouveau projet d'école qui s'orientera vers « la citoyenneté », les grandes sections ont participé à une première rencontre préparée par 4 élèves de la MFR de la Pignerie de LAVAL, avec les résidents de Domitys à Louverné. Ce moment d'échanges a été fort apprécié par les enfants et les adultes réunis autour d'activités peinture, jeux de société, chant... qui s'est terminé par un goûter offert par la résidence. Les enfants souhaitent renouveler ces rencontres...

*À suivre...*

## >> ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

*Les sorties de la classe de CE2/CM1 (articles rédigés par les élèves)*

### Visite de la médiathèque

Jeudi 7 novembre 2013, nous sommes allés à la médiathèque pour savoir comment ça marche et pour découvrir les livres du prix du roman jeune. C'est Charline, une bibliothécaire, qui nous a accueillis.

### Sortie nature avec Mayenne Nature environnement

Mercredi 20 novembre, nous sommes allés à côté du stade avec Olivier Duval (animateur M.N.E) pour observer les arbres et la haie. Ensuite, en classe, nous avons cherché à quels arbres appartenait les feuilles et les fruits que nous avons ramassés. Olivier nous a appris comment les plantes se reproduisaient et comment connaître l'âge d'un arbre. Il nous a aussi parlé des animaux qui vivaient dans les arbres et les haies.



## >> RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Pour les parents souhaitant inscrire leur enfant à la prochaine rentrée scolaire, merci de prendre rendez-vous auprès de la Directrice : soit directement, ou par téléphone au 02.43.37.63.54, ou par courriel à l'adresse suivante [ce.053.742u@ac-nantes.fr](mailto:ce.053.742u@ac-nantes.fr)

# ÉCOLE SAINTE-MARIE



## >> PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE LA RÉSIDENCE DOMITYS ET L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Depuis deux ans, l'école Sainte-Marie et la résidence Domitys travaillent autour d'un projet commun : tisser des liens intergénérationnels.

Ce projet a pour objet de recréer des liens intergénérationnels grâce à la lecture dans un premier temps, puis par des témoignages de vie dans un second temps (l'école d'autrefois). Différentes dates sur le calendrier scolaire sont déjà posées.

## >> DES PROJETS : ALLÔ LA TERRE ? QUOI DE NEUF SUR TA PLANÈTE ?

Le fil conducteur de cette année est lié aux éléments de notre Planète. Ainsi, tout l'établissement au travers de différentes activités travaillera sur l'eau, l'air, le développement durable... L'établissement accueillera des expositions temporaires où des intervenants scientifiques viendront animer différents moments où l'expérimentation sera la priorité.

Les enfants des classes de CM1 et CM2, soit 60 enfants, partiront la dernière semaine de janvier 2014, en classe transplantée neige, à Val Louron, dans les Pyrénées. Durant, une semaine, les élèves appréhenderont les différentes activités de glisse (luge, raquettes, ski alpin) auxquelles s'ajouteront des activités de découverte du milieu montagnard.

Les enfants des classes de CP et CE1, soit 60 enfants, partiront au mois d'avril 2014, en classe transplantée à Erquy. Découverte du milieu marin (faune, flore) et activités nautiques seront au programme.



Val Louron, Pyrénées



Roz Armor, Erquy



## Une action d'une année pour une association humanitaire

Cette année, l'école s'est engagée dans une action humanitaire aux côtés de l'association « Sénagazelle », Dames de cœur. Les Dames de cœur est une association composée de femmes pratiquant la course à pied, qui associe loisir et action humanitaire en faveur des enfants du Sénégal. Cette action a pour but de fournir aux enfants du petit matériel scolaire.

Le premier temps d'action commence avec l'Avent. L'école organise une collecte de petits matériels scolaires : crayons, trousse, cahiers, gommes, cahiers de coloriage, petites peluches...

Le second temps se déroulera pendant le Carême. Un bol de riz sera organisé. Les recettes seront reversées directement à l'Association dans le même but.

Les élèves de la classe de CM2 accompagneront Sénagazelle du 3 mai au 11 mai 2014, durant la course, par une correspondance en directe avec les Dames de cœur.



# LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



*Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place sur la commune dès la rentrée de septembre 2013.*

Après une large concertation entre les directrices d'école, les représentants de parents d'élèves, les associations et le personnel, le planning appliqué permet de dispenser les TAP (temps d'activités périscolaires) de manière à utiliser les locaux de la Planète Couleur, les salles sportives, la médiathèque, sans avoir à occuper les salles de classe, excepté pour les petites et moyennes sections,

Ce sont 517 enfants sur les 580 scolarisés qui y participent, encadrés par une vingtaine d'animateurs (cf trombinoscope). Des activités sur les thèmes suivants sont proposées : culture, initiation danse, musique et théâtre, jeux de sociétés, découvertes sportives, sur l'environnement, activités à la médiathèque, et jeux d'extérieurs.

**Un bilan sera effectué début avril avec tous les partenaires précédemment cités afin d'optimiser cette nouvelle organisation, dont les activités semblent satisfaire les enfants jusqu'à présent.**

*Voici les animateurs qui encadrent vos enfants lors des temps d'animations périscolaires (TAP) ou sur le temps d'accueil périscolaire*



# ENFANCE ET JEUNESSE

## >> RAM

Dans le souci de diversifier ses activités et de répondre au mieux aux demandes des assistantes maternelles, le RAM s'est doté de nouveaux équipements pour favoriser le développement de la motricité des tout-petits ; le financement de ces équipements sera en partie assuré par une dotation attendue de la C.A.F. à hauteur de 435€, soit 50% de la dépense totale.



## >> LE MONDE DES P'TITS BOUTS

Une conférence-débat animée par Françoise MARAIS, le 11 décembre dernier, a réuni les professionnels de la structure, des parents et des assistantes maternelles, moment d'échanges sur le thème de la séparation chez le tout-petit.

Une soirée thématique conviviale où chacun a pu s'exprimer et trouver des réponses. Chaque année, la structure propose une soirée à thème ouverte à tout public.



## >> ARGENT DE POCHE

Proposés par laval agglomération, ces chantiers « argent de poche » permettent à nos jeunes âgés de 16 à 18 ans d'être rémunérés 15€ en contrepartie de 3 heures de travaux effectués au sein de la commune.

Les agents de nos services techniques les encadrent et les initient à des tâches de peinture, de désherbage manuel de nos rues, de comblage des trous sur les terrains de football par exemple.

**Renseignements et inscriptions en mairie**  
Tél. 02.43.01.10.08 - [accueil.mairie@louverne.fr](mailto:accueil.mairie@louverne.fr)



# ACTIONS SOCIALES

## >> 100 ANS DE MME HOUDOU



Madeleine HOUDOU a fêté ses 100 ans. Elle vit toujours dans sa maison impasse de la Troussière proche de ses enfants.

Le maire, accompagné de membres du CCAS et de l'ADMR, lui a remis une composition de fleurs qu'elle affectionne particulièrement. Elle garde toujours un esprit vif et c'est avec humour qu'elle a raconté des épisodes de sa vie de famille et de labeur.

## >> INFOS DU CLIC

Lors de sa session du 27 septembre, le conseil Général a délibéré sur la création d'une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) qui ouvrira le 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans les locaux actuels de la MDPH. La MDA, regroupera la direction de la solidarité personnes âgées et personnes handicapées, la maison de l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer et apparentés et les 9 CLIC du département. Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 5 décembre 2013 à 18h à la mairie de Laval, l'association du CLIC de Laval Agglo a donc été dissoute à la fin du mois de décembre. Le bureau d'accueil du centre-ville est supprimé.

C'est au « guichet unique » de la MDA au 16, rue Albert Einstein à Laval que les personnes confrontées à la perte d'autonomie devront s'adresser pour leur évaluation et orientation.

**M.D.A. 16 rue Albert Einstein**  
tél 02 43 677 577 - mda@cg53.fr

## >> CHOCOLATS DE NOËL

Comme chaque année, Le CCAS offre quelques chocolats aux personnes âgées de plus de 80 ans au 31 décembre 2013 et habitant la commune. Des membres du CCAS, aidés de quelques bénévoles se rendent à leur domicile pour remettre ce colis et partager un moment d'échange et de convivialité. Cette année, plus de 200 personnes ont été visitées.



## >> LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les personnes dans le besoin temporairement, voire plus, s'adressent aux services sociaux pour solliciter cette aide alimentaire. Sur notre commune, une quinzaine de familles reçoivent cette aide.

Le CCAS est engagé près de la banque alimentaire qui fournit les denrées chaque semaine. Un employé communal se rend chaque mercredi matin avec une remorque réfrigérée à l'entrepôt de Laval pour acheminer les denrées à la salle François GESLOT où des bénévoles se relaient pour répartir l'arrivage en fonction du nombre de personnes composant la famille et ensuite assurer l'accueil des bénéficiaires et leur proposer un moment d'échange autour d'un café.

La collecte, qui est organisée chaque année par la Banque Alimentaire, assure 15% de la distribution sur le département. Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui assurent la collecte au magasin local « Carrefour contact ». Cette année 499 kg y ont été collectés. Merci à M. PLAYT, Directeur de Carrefour Contact, d'accepter depuis le 11 décembre de faire don chaque mercredi de denrées qui seront remises aux bénéficiaires.

## >> REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS aura lieu cette année **le samedi 22 février 2014** à 12h à la salle des pléiades.

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans au 31 décembre 2014 et inscrites sur les listes électorales, recevront leur invitation à ce moment festif. Sinon, faites-vous connaître à la mairie. Il vous sera demandé une participation de 5€ par personne. Les accompagnants payeront le prix total du repas

# DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Des animations proposées pour tous avec :



## Le café lecture :

Avec ou sans sucre, nos p'tits bonheurs de lecture - Animé par Anne POISSON

1 samedi par mois, à partir de 10h30

Venez partager un petit-déjeuner autour des livres, nous parler de vos coups de cœur ou juste écouter.

Prochaines dates :

18 janvier / 15 février / 29 mars



## L'Heure du conte

Lectures et ateliers créatifs autour d'un thème donné - Animés par Charline GALPIN

1 samedi par mois à 15h30

Prochaines dates :

25 janvier - thème Rois et Reines

8 février - thème Amour

8 mars - thème Chat



## Les classes de l'école maternelle Jean de La Fontaine

sont reçues chaque mardi matin par Colette, Yveline, Charline et Anne. D'autres visites de classe sont organisées régulièrement.

La fréquentation de la médiathèque est très satisfaisante, avec 1 110 lecteurs inscrits, contre 723 en 2012.

## La médiathèque en quelques chiffres

Lecteurs inscrits par tranche d'âge :

**581** de 00 à 14 ans (363 en 2012)

**86** de 15 à 24 ans (99 en 2012)

**358** de 25 à 59 ans (196 en 2012)

**95** de 60 à 99 ans (65 en 2012)

sans compter les collectivités

comme les classes, le centre de loisirs, le RAM...

Depuis l'ouverture, plus de **14 000** ouvrages ont été empruntés.



## 4 classes de primaire des écoles Sainte Marie et Jean de La Fontaine

participent cette année au Prix du Roman Jeune Primaire. Ce prix permettra aux élèves de découvrir de nouveaux auteurs et de se préparer à rencontrer l'un d'entre eux au cours de l'année scolaire.

**DVD :** Le rayon DVD sera enrichi début janvier d'une trentaine de nouveaux titres (comédies tout public et films pour enfants). De plus, dès à présent et jusqu'au 10 mars, la Bibliothèque Départementale de La Mayenne met à votre disposition un fonds de DVD (92) sur le thème des œuvres littéraires adaptées au cinéma.



## Mam'zelle Magali

conteuse et musicienne

revient avec un nouveau programme à la rencontre des tout-petits le 15 février.

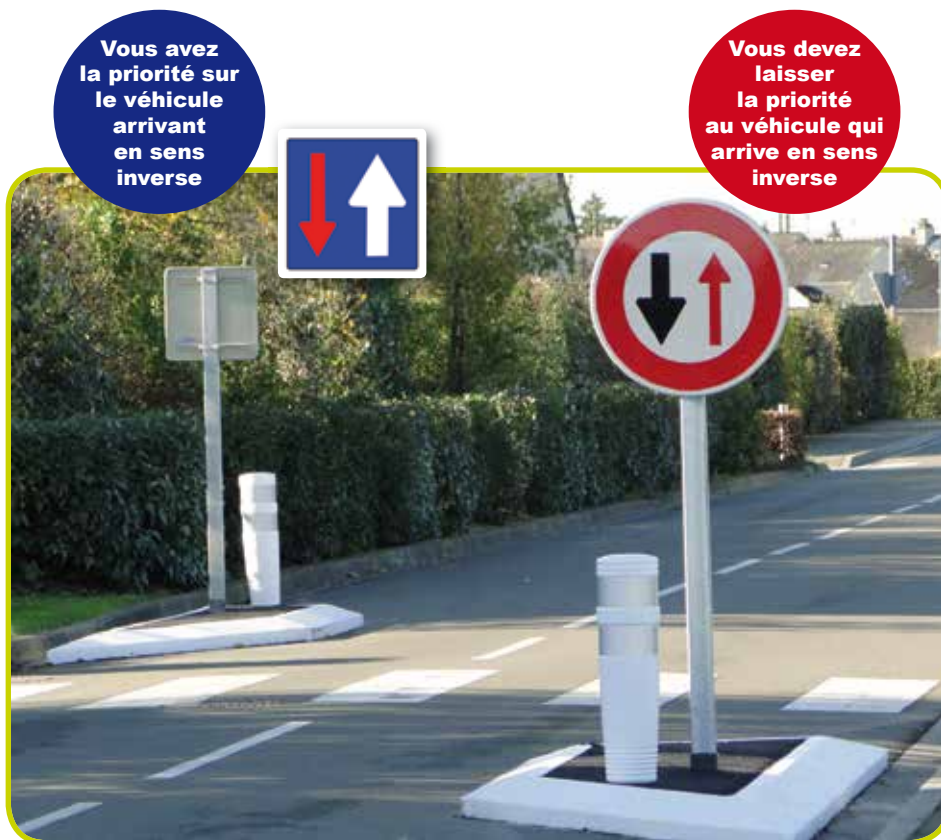


**Conférence animée** par Michel PRATI, et sa compagne, Corinne MICAULT, historiens amateurs, lournéens, venus nous présenter leur ouvrage « Journal d'un soldat de la Guerre 1870-1871 » aux Éditions Petit Pavé, pour lequel ils ont obtenu fin décembre 2012, le prix de l'Académie du Maine et du conseil Général de la Mayenne pour leur livre



De nombreux autres événements culturels sont en cours d'organisation, affaire à suivre...

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE



## >> À SAVOIR !

En l'absence de panneau et de signalisation au sol, c'est le régime normal de priorité à droite qui s'applique,

C'est le cas des ronds-points des Horizons et de la Pouplinière.

**Prudence !** Ces ronds-points conservent le régime de la priorité à droite. Dans ce cas, le véhicule circulant sur l'anneau **doit céder le passage** aux usagers qui s'engagent dans le carrefour.



## >> LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Suite à de nombreux constats d'excès de vitesse sur la commune, nous rappelons à CHACUN de veiller à respecter la réglementation de limitation de vitesse quel que soit l'endroit où il circule (abords des écoles, les quartiers, le centre bourg...).

La vitesse excessive est l'une des principales causes d'accidents corporels ou mortels en agglomération alors qu'on y relève les taux de dépassement des limitations de vitesse les plus élevés.

N'oubliez pas qu'un enfant peut surgir derrière un ballon, qu'un vélo peut vous surprendre... Restez maître de votre véhicule et donc RESPECTEZ les limitations de vitesse (50 km/h en agglomération, voire 30 km/h dans les quartiers).

À 50 km/h,  
il vous faudra 28 mètres  
pour vous arrêter !!!



Alors, pour notre sécurité, celles de nos enfants et de nos proches, respectons les limitations de vitesse dans toutes les rues de LOUVERNÉ.

# TRAVAUX ET PROJETS EN COURS



## >> AIRE DE JEUX DE LA POUPLINIÈRE

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux à disposition des enfants, au cœur du lotissement La Pouplinière.

Nous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité des accompagnateurs dans le respect des tranches d'âge indiquées sur chaque jeu.

## >> PAVÉS ENGAZONNÉS DU LOTISSEMENT DE LA POUPLINIÈRE

Depuis de nombreux mois, avec les riverains concernés et les entreprises en charge des travaux, nous recherchons une solution pour reprendre les pavés engazonnés qui ne donnent satisfaction ni aux colotis ni à la municipalité. En effet, ces pavés n'ont pas été posés conformément à ce qui était prévu dans le cahier des charges (écartement et stabilité du fond de forme) et présentent des défauts de stabilité.

Après négociations, les entreprises ont accepté de prendre à leur charge, donc sans aucun surcoût pour la commune et les riverains, le remplacement des pavés par un béton poreux permettant l'infiltration des eaux de pluie. Ces travaux seront mis en œuvre au printemps 2014.

## >> CIMETIÈRE

Souhaitant améliorer la gestion du cimetière et lui donner l'aspect d'un lieu de recueillement qui lui est dû nous procédons, depuis le 11 juillet 2012, au recensement des concessions échues ou en désuétude. Nous avons placé des panneaux d'information auprès des tombes concernées invitant les ayants droit à passer en mairie et adressé aux familles un courrier précisant la procédure en cours et le délai de 3 ans au-delà duquel, sans renouvellement ni information, les sépultures seront reprises par la commune.

Nous prévoyons par ailleurs l'installation prochaine d'un ossuaire et en 2014, après modification des clôtures, l'aménagement de l'espace Columbarium et celui des caves-urnes situé côté rue des Cyprès.

## >> GRADINS DES PLÉIADES

Un crédit au budget 2013 pour l'installation de gradins dans la salle des Pléiades a été ouvert. Nous avons, à la suite, visité plusieurs salles avec la commission concernée afin de constituer un cahier des charges pour lancer un appel d'offres.

Celui-ci a dû être déclaré infructueux. Nous allons donc le relancer en début d'année en modifiant nos prescriptions afin d'obtenir des offres correspondant à nos attentes. L'équipement, qui aurait dû être installé fin 2013, ne le sera donc que courant 2014.

## >> BRIDOR

L'entreprise « Bridor » a ouvert, le 3 décembre dernier, son unité de panification industrielle dans la zone autoroutière pour des tests de sa chaîne de fabrication. Nous sommes heureux d'accueillir cette entreprise sur le territoire de Louverné, elle projette en effet d'y développer 300 emplois dans les années à venir. La société Bridor, dont une partie de la production est destinée à l'export, est déjà implantée à Servon sur Vilaines. À l'étroit sur ce site, elle a choisi l'agglomération lavalloise pour y faire son développement. Une enquête publique a été diligentée en octobre pour son agrandissement ; le préfet rendra son avis en début d'année.

L'emploi est un enjeu national et local, il nécessite parfois d'accepter certaines contraintes, évidemment sans que celles-ci soient des nuisances durables pour la population. Les normes de notre pays sont contraignantes ; elles doivent être respectées, mais il ne faut pas rajouter de la contrainte à la contrainte sans quoi les entreprises industrielles continueront de délocaliser à l'étranger et nous ne pourrons, comme trop souvent dans le passé, qu'exprimer nos regrets devant les emplois perdus.



# LOUVERNÉ EN BREF



## >> LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL.

Samedi 7 décembre, le Maire, Alain Boisbouvier, a reçu 24 louvernéens médaillés du travail. Une occasion de rappeler l'importance des entreprises locales et de féliciter l'investissement de chacun dans son travail, qu'il soit à Manhumel, Valéo, Gevelot, Lactalis, Crédit agricole ou autre.

### Liste des diplômés :

Médaille d'argent : BOURGAULT Florence, CHOISY Christelle, CORRE Michel, GARNIER Sonia, GOUGEON Pascal, RAFFIER Fabienne, TRANCHANT Bruno, HEURTEBIZE Cyrille, LANDELLE Stéphane

Médaille de vermeil : BRAULT Jocelyne, HUET Brigitte, CHAINEAU Laurence, DE GOUSSENCOURT Vincent, PRATI Michel

Médaille d'or : GODARD Christian, NEVEU Thierry, PAUCHARD Michel, PERICHET Chantal, COULON-HOUDAYER Martine

Médaille grand or : CHERUBIN Gérard, PLANCHENAU Yves, TROUILLARD Gérard, GALLOYER Monique, GOURNAY Michel

## >> CONCOURS FLEURISSEMENT 2013

Tout le monde est premier... chacun apporte sa contribution au fleurissement, au cadre de vie de la commune soit par les fleurs, par les végétaux, les plantations et des aménagements divers. Vendredi 8 novembre, chaque lauréat du palmarès 2013, s'est vu remettre un bon d'achat au « POTAGER FLEURI » et un EUCARIS, variété de lys, préparé par la fleuriste ISA'LYS.

Ce fut également l'occasion d'évoquer le PATIO situé entre la médiathèque et l'espace Renoir ; il sera prochainement aménagé par les agents municipaux, d'après une proposition de Vincent ROMAGNE, responsable des espaces verts, et après réflexion des membres de la commission environnement, cadre de vie, encadrée par Sylvie VIELLE, adjointe déléguée.



## >> NOUVEAUX ARRIVANTS

Mardi 3 décembre, la cérémonie d'accueil des habitants nouvellement installés à Louverné, s'est tenue à l'espace Renoir. Ce fut un moment de présentation de la commune sous forme de diaporama, puis d'échanges avec les élus et les représentants des associations.



## >> COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918 marque un temps de mémoire partout en France, moment de rassemblement pour se souvenir des années de guerre faites de douleur, de larmes, de drames quotidiens.

### Palmarès fleurissement 2013

Mr et Mme Yannick CAESTECKER  
11, rue Lafayette

Mr et Mme Jérôme REAUTE  
5, rue de Berlin

Mr et Mme Jérôme BOURNY  
4, rue des Vallons

Mr et Mme M'hammed KAKHAR  
7, rue de Bel Air

Mme Marie VALLEAU  
27, rue de l'Olympisme

Mr et Mme Andre OGER  
3, rue des Tisserands (Niafles)

Mr et Mme Gustave GUESNERIE  
10, rue Pasteur

Mme Marie-Claire BROSSAS  
13, rue Alexandre Dumas

Mr et Mme Daniel SAUVAGE  
8, rue Jules Romain



## >> NOUVELLE ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE À LOUVERNÉ

L'association pour le don de sang de Laval et communes environnantes présidée par Alain LEGAY se chargeait d'organiser les collectes pour Louverné. Depuis plus d'un an, une réflexion était menée sur Louverné et La Chapelle Anthenaïse afin d'organiser nous-même nos collectes avec pour objectif d'augmenter le nombre de don de sang sur ces deux communes. Actuellement une quarantaine de dons sont prélevés trois fois par an, à partir de 2014, quatre collectes sont prévues

C'est Sylvie TANCREL qui préside cette nouvelle association « ADBS Louverné - La Chapelle Anthenaïse ». Sylvie habite Louverné depuis 2007. Un peu plus d'une vingtaine de bénévoles ont rejoint l'association pour le fléchage, l'accueil, les inscriptions des donateurs, préparer la collation... Claudine MALASSET est chargée du secrétariat et Jean-Louis DÉSERT trésorier.

### Les dates des prochaines collectes 2014 : 31 janvier - 28 mars - 10 juillet - 29 octobre.

Venez nombreux, chaque jour en France, plus de 10 000 dons de sang sont nécessaires pour sauver des vies et soigner des malades. Le sang est irremplaçable, aucune alternative thérapeutique n'est donc possible pour les malades. N'attendez pas un événement dramatique pour donner votre sang. Vous pouvez donner de 18 à 70 ans. N'hésitez pas à me contacter, pour tous renseignements sur les dons, inscriptions... Je serais ravie de vous accueillir à la prochaine collecte du 31 janvier 2014.

**Sylvie TANCREL - 8, imp. du Verger - 53950 LOUVERNÉ**  
Tél. 06.46.80.68.09 - [tancrel.sylvie@neuf.fr](mailto:tancrel.sylvie@neuf.fr)



## >> ATELIER LILOUN'

Depuis le 5 novembre s'est ouvert à Louverné un atelier de couture et prêt à porter. C'est Nelly MORCRETTE, louvernéenne depuis 4 ans, qui s'est lancée dans la création de son entreprise. En reconversion, elle a décidé de faire de sa passion son métier en décrochant son CAP prêt à porter au greta de Cholet. Installée à domicile, au lieu-dit « les Basses Marches », elle a aménagé son atelier et s'est équipée d'une machine plate, d'une surjeteuse et d'une machine familiale pour boutonnères.

Elle assure de nombreuses prestations, telles les retouches, les ourlets piqués, le changement de fermeture éclair, la réalisation de boutonnères, mais confectionne aussi habits sur mesure, rideaux, nappe... sans oublier ses premières créations d'accessoires tels sacs à main, ceintures tissus.

Quelques soucis de couture, vous n'avez qu'à passer « un coup de fil » et vos habits reprennent vie !

### Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 10h-12h30/14h-19h  
le samedi 10h-12h/14h-16h  
fermé le dimanche et lundi

**Nelly MORCRETTE - Tél. 02.53.74.52.21**



## >> ARCOPLAC

Depuis septembre 2013, M. Loïc LANCELIN a complété son offre en créant une nouvelle entreprise, ARCOPLAC, spécialisée dans les cloisons sèches, l'isolation et l'aménagement des combles. De rayonnement plutôt local, l'activité est principalement liée à une forte demande en rénovation pour les particuliers et collectivités. Actuellement, deux ouvriers qualifiés ont été recrutés. ARCOPLAC apporte une complémentarité à l'activité de Menuiserie générale existante à Louverné depuis 2007, qui elle emploie cinq salariés et deux apprentis.

**Arcoplac, zone artisanale du Pont-Martin, 53 950 Louverné**  
Tél. 02 43 02 59 34. Fax : 02 43 02 66 75. E-mail : [arcoplac@gmail.com](mailto:arcoplac@gmail.com)

## LES SERVICES TECHNIQUES

### >> UN LAMIER POUR ENTREtenir LES HAIES

Depuis quelques mois, les services techniques se sont dotés d'un lamier (voir photo) pour l'entretien des haies. Ce matériel permet une taille nette et de qualité. Didier GAUTEUR responsable de l'équipe technique précise que ce matériel remplace le taille-haie thermique individuel et facilite grandement le travail des agents. Un peu plus de 4 kms de haies bocagères sont à entretenir. Il est ainsi possible de faire face aux futures urbanisations qui sont en cours. Un seul opérateur est nécessaire.

Le lamier est attelé à un petit tracteur, il peut atteindre une hauteur de coupe verticale de 5,36m et horizontale de 3,30m. Les plateaux ventilés et couteaux contre coupés donnent une taille nette de tous les végétaux et assurent un meilleur dégagement de la végétation. Il est équipé d'un correcteur de position manuel et automatique, avec guidage laser et d'une double vitesse de fonctionnement des vérins. Deux agents (Vincent et Teddy) sont habilités à utiliser ce matériel. Un petit écran est situé dans la cabine et permet au chauffeur de suivre l'évolution de son travail. L'investissement est de l'ordre de 20 000€



Vincent se positionnant pour commencer la taille d'une haie

### >> UNE NOUVELLE AIRE DE STOCKAGE

À l'atelier municipal, la construction d'un hangar pour le rangement des matériels a conduit à mettre en œuvre une nouvelle aire de stockage des matériaux nécessaires à l'approvisionnement des travaux en régie. Elle se situe près de la déchetterie. Une réalisation conduite avec la participation des services techniques concernant l'empierrement et les plantations.

# à vos

à noter :

### *Biennale des artistes louvernéens*

*Samedi 22 et dimanche  
23 novembre 2014*

*Retenez tous, dès à présent, la  
date ! Il s'agit d'un rendez-vous  
avec nos artistes locaux à ne  
pas manquer !*

*Qui peut participer ?*

*Cette exposition est ouverte à  
tous les louvernéens sans limite  
d'âge, désireux de faire par-  
tager leur passion, leur talent  
quel que soit le domaine : pein-  
ture, dessin, calligraphie, sculp-  
ture, collections, photographie,  
illustrations, broderie, encadre-  
ments, arts créatifs, maquettes,  
etc...*

*Comment participer ?*

*Faites-vous connaître en contac-  
tant le secrétariat de la mairie.  
Une réunion d'information se-  
ra organisée au cours du 1<sup>er</sup> tri-  
mestre 2014. Tous ceux nouvel-  
lement inscrits ainsi que ceux  
ayant participé les années pré-  
cédentes recevront une invita-  
tion.*

*Bienvenue à tous !*

- > Dates mairie
- > Dates associations
- > Dates élections



# agendas

# 2014

## Janvier 2014

> 9 Janvier

A.G. - Club de la Bonne Entente

> 10 Janvier

Cérémonie des Vœux

> 18 Janvier

A.G. - Arc-en-Ciel

> 19 Janvier

LOTTO - Amicale Laïque

> 24 Janvier

A.G. - Comité d'Animation

> 25 Janvier

Soirée dansante  
Basket Club Louvernéen

> 25 Janvier

A.G. - Moto-Club

> 27 Janvier

A.G. - A.F.N.

## Février 2014

> 1 et 2 Février

Soirée théâtre - Familles Rurales

> 8 Février

Soirée dansante - A.F.N.

> 21 Février

Concours de belote - Louverné Sports

> 22 Février

Repas C.C.A.S.

> 25 Février

Audition de musique  
École de Musique

## Mars 2014

> 21 et 22 Mars

Bourses aux vêtements Familles Rurales

> 22 Mars

Soirée dansante - A.P.E.L.

> 23 Mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES

> 29 Mars

Soirée dansante - Louverné Sports

> 29 Mars

AG - M.N.E.

> 30 Mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Avril 2014

> 8 Avril

Bal Club - Club de la Bonne Entente

> 12 Avril

Soirée Théâtre - Comité d'Animation

## Mai 2014

> du 3 au 5 Mai

Europa Festival - Comité de Jumelage

> 24 et 25 Mai

Fête communale - Comité d'animation  
• samedi 24 mai: Repas + soirée dansante + feu d'artifice  
• dimanche 25 mai : Vide-grenier

> 25 Mai

Défi louvernéen - Louverné Running

> 25 Mai

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Juin 2014

> 14 Juin

Gala de danse - EVI'DANSE

> 29 Juin

Fête champêtre  
des écoles publiques Amicale Laïque

à noter :

le 29 mars,  
à l'issue de l'A.G.  
de Mayenne Nature  
Environnement,  
une sortie grand public  
est prévue sur l'écoute  
des rapaces nocturnes  
en soirée.  
(Départ Salle du Maine)

## >> MAIRIE

### Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi matin de 9h à 12h

### >> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS :

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné

Tél. 02 43 01 10 08

Fax : 02 43 37 83 50

e-mail : [accueil.mairie@louverne.fr](mailto:accueil.mairie@louverne.fr)

[www.louverne.mairie53.fr](http://www.louverne.mairie53.fr)

Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

### >> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU

Uniquement sur rendez-vous

Tél. 02 43 59 71 10

## • SERVICES PUBLICS

>> **Pompier Laval** : 18

>> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11

>> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04

>> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30

9, rue Auguste Renoir

### Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 13h45-17h30

Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30

Samedi : 9h-12h.

## • MAISON DE SANTÉ

2, place des Rosiers

### >> Médecins

Dr BOURIAUD - Tél. 02 43 01 16 94

Dr BINEAU - Tél. 02 43 37 67 66

Dr GÉGU - Tél. 02 43 58 21 11

### >> Infirmières

Mmes DERBRE et MORIN - Port. 06 16 18 61 50

Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet 7j/7

### >> Pédiacre - Podologue

M. HELBERT et Mme HELBERT-DELMARRE

Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 88 22 33 27

### >> Masseuse-Kinésithérapeute

M. MORVAN, M. COUPÉ, Mme GUÉROT et Mme VEUGEUIS

Tél. 02 43 69 06 25

### >> Ostéopathe D.O.

Mme FOULONNEAU-POIROUX

Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79

### >> Diététicienne-nutritionniste

Mme WEIBEL - Tél. 06 77 98 04 09

### >> Psychologue Clinicienne

Mme GUESNE - Port. 06 79 42 52 27

## • AUTRES SERVICES MÉDICAUX

### >> Pharmacie « les Alizés »

M. LIREUX - 1, Place St-Martin

Tél. 02 43 01 10 67

### >> Infirmières

Mmes DANIEL et DELOUME, M. Roche Julien

32, rue Nationale - Port. 06 59 62 21 30

Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h et le samedi matin de 9h à 10h.

### >> Orthophonistes

Mmes PRÉAUX, DECIZE et LARREUR DE FARCY

44 bis, rue Nationale - Tél. 02 43 64 21 11

### >> Chirurgiens-Dentistes

Mmes GILLOT & BOUTEILLER,

M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN

Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

### >> Taxi Frêt Louvernéens

3, rue du Lavoir - Tél. 06 07 85 09 96

## • AUTRES SERVICES

### >> Restaurant Scolaire

rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT

Tél. 02 43 01 13 71

### >> École de Musique Municipale

Renseignements et inscriptions auprès du

directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37

### >> Médiathèque Municipale

Tél. 02 43 26 38 08

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, vendredi 16h-18h30

Mercredi 14h - 18h30

Samedi 10h-12h30 / 14h - 17h

### >> « La Planète Couleur »

rue Paul Gauvain

• *Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts*

Tél. 02 43 01 19 16

e-mail : [multiaccueil-louverne@orange.fr](mailto:multiaccueil-louverne@orange.fr)

• *Accueil de loisirs*

Tél. 02 43 01 27 82

e-mail : [louverne.alsh@orange.fr](mailto:louverne.alsh@orange.fr)

• *RAM (Relais Assistantes Maternelles)*

Tél. 02 43 01 27 87

e-mail : [louverne.ram@orange.fr](mailto:louverne.ram@orange.fr)

### >> Déchetterie

#### Horaires d'ouverture :

Les Lundis et vendredis de 9h à 12h

Les Mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

- Collecte des ordures ménagères le mercredi

- Tri sélectif le jeudi, semaines paires

## • ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### >> Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"

• *École Primaire* - 11, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17

• *École Maternelle* - 15, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme MOUSSAY - Tél. 02 43 37 63 54

### >> École Sainte-Marie

• *École Primaire et Maternelle* - rue du Stade

Directrice : Mme LANDRY

Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

## • ASSOCIATIONS CULTURELLES

### >> Les Amis De La Bibliothèque

Christiane RIVIÈRE-CHARTIER

11, rue des campanules

Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82

### >> Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"

Jérémy BEUCHER - La Pichonnière

Port. 06 87 98 37 30

### >> Così Cantano Tutti

Marie-Line BOIVIN - Port. 06 37 36 42 93

Martine AUBERGEON - Tél. 02 43 68 39 50

### >> Musica Fidelio

Xavier ROGUE - 18, rue des prés - Bonchamp

Tél. 02 43 90 39 26

## • ASSOCIATIONS SPORTIVES

### >> La Plume Louvernéenne

Jean-marc RAIMBAULT - 6, rue Joseph Dupleix

Tél. 02 43 66 12 11

### >> Evi'Danse

Patrick BREUX - 5, rue Beauregard - Tél. 02 43 37 69 90

Contact : Corinne POUTEAU - Port. 06 12 35 28 59

### >> Louverné Running

Olivier BLANCHARD - les Châtaigneraies - Sacé

Port. 06 23 19 06 85

### >> Louverné Sports Football - Volley Loisir

Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet

Tél. 02 43 37 67 84

### >> Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"

Thierry SABIN - les Épis - Bonchamp

Tél. 02 43 90 30 15

### >> Arc-En-Ciel "GRS"

Fabienne GUILMEAU - 21, rue du Dôme - LAVAL

Tél. 02 43 49 07 88 - Port. 06 47 75 34 14

### >> Basket Club

Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes

Tél. 06 15 70 51 80

## >> Tennis De Table

Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré

Tél. 02 43 37 60 51

## >> Tennis Club

Rodolphe DOLBOIS - 3, rue des Vallons

Tél. 02 43 66 91 39

## >> GESL

Gérard BRION - 24, rue J.F. Millet

Tél. 02 43 01 19 13

## >> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 83

## >> Team VTT Louverné

Laurent GARNIER - 1, imp. Maurice Utrillo

Tél. 02 43 01 18 62 - Port. 06 04 49 38 92

[lorenzo2@wanadoo.fr](mailto:lorenzo2@wanadoo.fr)

## >> École Long Ho, Kung Fu et Tai Chi Chuan

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor

Tél. 02 43 66 83 49

## >> Moto Club Louvernéen

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse

Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

## >> A.C.R.E.L.

(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres louvernéens)

Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

## • AUTRES ASSOCIATIONS

### >> Scrapcopines 53

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot

Tél. 02 43 37 72 84

### >> Comité d'Animation

Laurent RONDEAU, route de Saint-Jean

Tél. 02 43 37 36 16

Location de matériel : Gwenaël RIVET

Tél. : 02 43 68 30 36 à partir de 16h

### >> Comité De Jumelage

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen

Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 85

### >> Club De La Bonne Entente

Jean-Pierre THIBAUT

42, rue des Fauvettes - Argentré

Tél. 02 43 37 33 54

### >> Familles Rurales

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale

Tél. 02 43 37 61 19

### • Section Gym Tonic :

[gymtonic.louverne@gmail.com](mailto:gymtonic.louverne@gmail.com)

Marie Houdu - Tél. 06 21 31 50 46

Nadine Ralu - Tél. 06 01 94 66 81

Françoise Lefeuvre - Tél. 02 43 37 64 14

### >> Aide À Domicile En Milieu Rural

Françoise RIOULT - 10, impasse Paul Cézanne

Tél. 02 43 01 17 75

Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91 - 2C, rue du Maine

### >> A.D.S.B.

(Association pour le Don du Sang Bénévole)

Sylvie TANCREL - 8, impasse du Verger

Tél. 06 46 80 68 09 - [tancrel.sylvie@neuf.fr](mailto:tancrel.sylvie@neuf.fr)

### >> Amicale Des Écoles Publiques

Gaëlle TARDIF - 6, imp. des Iris - Port. 06 46 78 41 22

Sonia LEGEAY - 12, rue M. Jazzy - Port. 06 03 15 43 30

### >> Écoles Privées

- *APEL* - Céline RUBILLARD

38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96

- *O.G.E.C.* - Patrick PAVARD

20, av. Jacques Cartier - Tél. 02 43 49 01 15

### >> Echologia Assoce

Hameau Chauffournier - Lieu-dit Bas-Barbé

Lionel BEUCHER - Tél. 09 82 47 60 31

[contact@echologia.fr](mailto:contact@echologia.fr) - [www.echologia.fr](http://www.echologia.fr)

### >> CUMA

Jean-François LENAIN

les Manourières - Tél. 02 43 01 14 74

### >> Amicale des A.F.N. et autres conflits

Norbert HERCENT - 9, rue du Maine

Tél. 02 43 01 12 04

## • CORRESPONDANTS DE PRESSE

### >> Ouest France

Francis GEANNIN - 06 08 64 82 56

e-mail : [geannin@hotmail.com](mailto:geannin@hotmail.com)

### >> Le Courrier de la Mayenne

Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77

e-mail : [viviane.nail@orange.fr](mailto:viviane.nail@orange.fr)